**UN TOIT C’EST UN DROIT !**

**MOBILISONS-NOUS POUR QUE PERSONNE NE SOIT À LA RUE !**

Après une nouvelle semaine d’angoisse pour les personnes et les familles menacées d’être mises à la rue le 31 mars 2013, la préfecture de la Drôme a fait savoir, le 26 mars, quelques jours avant l’échéance, que les hébergements actuels de la plupart des intéressé-e-s, Français et étrangers en situation régulière ou sur le point de le devenir, seraient prolongés…au moins jusqu’au 2 avril avec certitude.

Ne serait-ce qu’à Valence et ses environs, entre 165 et 200 personnes sont concernées par des menaces d’expulsions, dont de nombreux enfants.

Une fois de plus, le préfet de la Drôme joue avec les nerfs des familles et des associations de soutien. NE RELÂCHONS  PAS LA MOBILISATION QUE NOUS ETIONS EN TRAIN DE CONSTRUIRE ET DONT LE PREFET DE LA DROME A SANS DOUTE EU VENT :

-          Après avoir nié une crise de l’hébergement d’urgence, et refusé de rencontrer les associations sur ce thème tout au long des derniers mois, il diffuse des informations apaisantes ne comportant aucun  engagement ni délai de réalisation.

-          Il n’officialise pas ces informations et laisse planer le doute sur l’hébergement d’une partie des demandeurs d’asile primo-arrivants, dont il a la responsabilité légale, sous le prétexte qu’ils ne pourront être enregistrés qu’en octobre en raison des délais de traitement des dossiers ;  il divise les personnes fragilisées en annonçant un traitement « au cas par cas » des déboutés du droit d’asile, qu’une loi inique oblige à retourner dans leur pays d’origine pour attendre les résultats des recours auxquels ils ont droit.

De tous les départements de France, des courriers d’associations et d’élu-e-s convergent vers le ministère du Logement et le ministère de l’Intérieur dont dépendent les crédits des préfectures, confirmant que l’accroissement des problèmes de logement et la crise de l’hébergement d’urgence ne sont pas une vue de l’esprit des associations : 65% des demandes d’hébergement au 115 n’ont pas abouti en février 2013 faute de places suffisantes affirme le FNARS  (fédération nationale des associations d’accueil et de réinsertion sociale).

POUR EXPRIMER VOTRE SOLIDARITÉ AVEC LES FAMILLES MENACÉES D’ÊTRE MISES À LA RUE, ET FAIRE PRESSION POUR QUE LE PREFET PRÉCISE SES INTENTIONS, UN RASSEMBLEMENT EST ORGANISÉ :

                                                              **JEUDI 4 AVRIL, À 17H00**

                                     **DEVANT LA PREFECTURE DE LA DRÔME, À VALENCE**

***VENEZ NOMBREUX-SES !***

*Contact :**csspsd@riseup.net*ou *astiv@laposte.net*